

## Accueil et traitement des urgences : Conditions d'implantation (Section 1 du Chapitre 3 du Titre 2 du Livre 1er de la Partie 6 du CSP)

20/07/2005

### **PARTIE VI ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES DE SANTÉ**

#### **LIVRE Ier Établissements de santé TITRE II ÉQUIPEMENT SANITAIRE Chapitre III Conditions d'implantation de certaines activités de soins et des équipements matériels lourds**

##### **Section 1 - Médecine d'urgence**

Sous-section 1 - Autorisation d'activité de soins de médecine d'urgence

Sous-section 2 - Régulation des appels adressés au service d'aide médicale urgente

Sous-section 3 - Prise en charge des patients par la structure mobile d'urgence et de réanimation

Sous-section 4 - Prise en charge des patients accueillis dans la structure des urgences

Paragraphe 1 - Structure des urgences

Paragraphe 2 - Réseau de prise en charge des urgences

Sous-section 5 - Prises en charge spécifiques

Paragraphe 1 - Accès direct à un plateau technique spécialisé

Paragraphe 2 - Prise en charge des enfants

Paragraphe 3 - Prise en charge des patients âgés relevant de la gériatrie

Paragraphe 4 - Prise en charge des patients nécessitant des soins psychiatriques

Sous-section 6 - Autres dispositions